

11.
Le vingt et troisieme jour du mois d'octobre mil six cent
quatre vingt quatre apres les fiancailles faites en l'Eglise
parroissiale de St. michel en greue par M. de St. Leger qu'on a me
C'est luy p. de l'acte parroisse de ploumilliau, des trois
proclamations de bans ausy faites par trois jours solempnels
aux profnes de la grande messe, l'avoit le premier ban le
troisieme jour de septembre, et premier dimanche du 2^e mois
Le second ban le huitiesme jour de la natiuite, auct. mois, et
Le troisieme ban le leond dimanche du mesme mois, et dans
La parroisse de Huedrez le premier ban le dernier dimanche
Jaoust, le second ban le premier dimanche de septembre
En l'Eglise Arceueske de la que meau, et le troisieme ban
Le jour de la natiuite de nostre dame auct. mois, comme
Cout se par le Certificat de Ban meul R. de la dite parroisse
de Huedrez deluy signee en date du vingt et deuxiesme 8. bre
Et demeuré 18. ex. moy, et ne s'estant trouue Impeschement
Canonique de l'un Coste ny d'autre, Je soussigne R.
de l'acte parroisse de ploumilliau, ay publiquem. Interrogé

Yves le trent age de vingt et cinq ans fils Charles et de Jeanne
Jeanne hartig et francoise andren age de dix sept ans fille
de Christophe et de defuncte francoise flache de leur
consentement mutuel par moy lo femme le trent en presence
de milme sybustre le trent frere du dit epouse, de Charles
le trent aussy son pere de Christophe andren pere de ladite
epouse et roland andren son oncle lesquels ont declare
ne scavoir signer et leur ay donne la benediction Nup Kalle
selon la forme de nostre mere la Ste Eglise de West Port
le trent a signer. Holland Christen
inter signes approuves: _____

... quatre vingt

quoy
quoy filz de l'union de Charles de France et de Jeanne de Castille
ceste Baptiste dans l'eglise de Nostre Dame par le souvein
Le Duc de Bourgogne le premier jour de Novembre mil six cent
ou est le compere quoy Rinaldy et Monier
Guillouze
FRANÇOIS DE
Gouberneteur de France

2ques le trent age d'environ soixante et douse
ans mort en la communion de l'eglise le trentieme
S. G. 15. avril fut enterre le lendemain en l'eglise parroissiale
de ploumilliau le premier may mil sept centz quatre
et cinq par le sousigne prestre en presance de
francois le trent matias, Jacques le Coarsen et
autres Jacques le Coarsen

philippe prest
C. MONTENY

Jes Norrand
Pte

Mathieu le trent Jacques Norrand J. le Coarsen

112. Le sieur Audren aagé de soixante et dix ans est d'origine
catholique le dernier jour de mar. fut inhumé le
jour suivant dans l'église paroissiale de Douville
présents messe treut son épouse francois jain et
matthias le treut de ses enfants et autres de p. robert et jain
Edme Melabie par jure
L'aveu de mesme et de jure de jure et de jure